

COMMUNIQUE

A l'encontre des besoins des usagers et des aspirations des personnels de santé.

La Sécurité Sociale et 80 % des hôpitaux publics sont en situation de déficit chronique. Par voie de conséquence et depuis plusieurs années, la recherche d'économies est devenue le maître-mot de la politique de santé.

Pour la Sécurité Sociale, cela s'est traduit par des hausses de taux de cotisation conjuguées à des baisses du périmètre et des taux de remboursement, obligeant les assurés à recourir à des mutuelles de plus en plus coûteuses, à souscrire des assurances santé complémentaires et à subir une augmentation du « reste à charge ». L'accès aux soins devient de plus en plus onéreux et aujourd'hui une personne sur 5 est conduite à y renoncer.

Pour revenir à l'équilibre financier, les hôpitaux publics sont contraints de réduire leurs dépenses de fonctionnement mais ces démarches sont lourdes de conséquence. Les économies se traduisent par des suppressions de postes et de tout ou partie de services. C'est le cas au CH de Niort et au CHNDS ainsi que de nombreux autres hôpitaux. Partout les personnels hospitaliers dénoncent la dégradation qui en découle au niveau de leurs conditions de travail et de la prise en charge des patients.

Dans un contexte où la population croît et vieillit et où ses besoins de santé augmentent, cette érosion du service public de santé ne pourra que s'accélérer avec la mise en place en 2015 d'un « plan d'hôstérité » obligeant les hôpitaux à réduire leurs dépenses de 3 milliards d'euros en 3 ans.

Cette recherche d'économies s'inscrit dans une démarche globale de concentration des équipements imposée par les ARS. Les restructurations qui en résultent se traduisent aussi par des suppressions de lits, de services et d'hôpitaux. Elles accentuent les déserts sanitaires au niveau hospitalier d'abord, puis à celui de la médecine générale par ricochet. Elles aggravent les inégalités d'accès aux soins.

Loin d'améliorer la sécurité sanitaire, ces suppressions éloignent l'offre de soins des populations et augmentent d'autant le temps nécessaire à la prise en charge des patients et les risques que ceux-ci encourent.

Le Nord Deux-Sèvres en sera bientôt la triste illustration avec la suppression des plateaux techniques et des services d'urgence de Thouars et Parthenay et la réalisation d'un site unique à Faye-l'Abbesse.

Les signataires de ce communiqué dénoncent les orientations d'une politique de santé qui, hors de toute pratique démocratique, va à l'encontre des besoins des usagers et des aspirations des personnels de

santé. Ils demandent le retrait de la loi santé qui est de nature à accentuer ce laminage du service public. Ils demandent, au nom du droit à la santé, une politique respectant l'égalité d'accès aux soins pour tous et toutes sur l'ensemble du territoire national.

Collectif Sud Deux- Sèvres (GARD-HP)- LDH 79- ATTAC 79- Collectif de défense de l'offre de soins en Nord Deux-Sèvres

Parthenay, le 28 septembre 2015